



District de Savoie de Football
B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX
Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
email : district@savoie.fff.fr—site : http://savoie.fff.fr



Assemblée générale de début de saison **Vendredi 30 Août 2019 à 18h30—Salle des Fêtes de Laissaud**

Ordre du Jour

A 17 H 30 : accueil des participants, signature de la feuille de présence et remise des documents concernant les comptes Annuels et les cartons de vote.

Informations du Président :

Présentation et vote du bilan et du compte de résultat de la saison 2018/2019

Intervention du Commissaire aux Comptes.

Vote du bilan du Compte de résultat de la saison 2018/2019.

Election des représentants des Clubs aux A.G. de Ligue.

Intervention du Représentant de la Préfecture

Intervention des Présidents de Commission :

Commission F.M.I.

Commission Sportive

Commission des Jeunes

Commission des Coupes

Commission des Arbitres

Commission du Statut de l'Arbitrage

Conseiller Technique Fédéral

Présence obligatoire
Toute absence sera amendée
de 140 €

Remise des récompenses : Médailles – Fair Play – Carton Bleu – Bénévoles du Mois.

Clôture de l'Assemblée par le Président du District

Remise des Documents aux clubs

Repas offert à tous les participants de cette A.G. par le District

Sommaire

| | | | |
|-------------------------------|------------|--|------------|
| • Comité de Direction | p. 2 à 4 | • Commission Label | p. 18-19 |
| • Commission F.M.I. | p. 4 à 6 | • Commission d'Appel Réglementaire | p. 19-20 |
| • Commission Sportive seniors | p. 6-7 | • Commission des Arbitres | p. 20 à 22 |
| • Commission des Jeunes | p. 8-9 | • Commission Statut Arbitrage | p. 23 à 26 |
| • Commission Futsal | p. 10 | Annexes : | p. 27 |
| • Commission des Coupes | p. 10 à 12 | Rencontres, Imprimé déclaration d'ententes | |
| • Commission Féminine | p. 13-14 | Poules seniors au 19 août 2019, | |
| • Commission Technique | p. 14 à 18 | Info club | |



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.

Comptes-Rendus

COMITÉ de DIRECTION

Réunion du 19 Août 2019

Président : D. ANSELME

Présents : Mmes : LECHALARD

Mrs. : BILLAUD – CRESTEE – COHEN – DESMARIEUX – ELHOMBRE – FONTAINE – GACHET - GALLET – HUNSTEDT – JANET - PERROUD - SALINO – SAILE - SOARES – SPADA – THENIS - VALENTINO

Excusés : Mme. JULLIARD Mrs. BAILLY - GUICHARD – RADOSZYCKI

Correspondances reçues

Commission des Jeunes :

- CHAMBERY SPORTS73 Mr. Fatih AKSUS ne participera pas à la formation CFF1 d'AOUT et sera remplacé par Christian AHAMADA.
- LE BOURGET DU LAC : Mr Clément CORNET ne participera pas au stage CFF1 – Mr. Mickael MERCIER participera au stage Educateur U9 de Septembre.
- LE BOURGET DU LAC accord pour accueillir la rentrée U9 de Septembre.
- COGNIN accord pour rentrée du FOOT U9.
- MARTHOD demande de renseignements pour engagement équipes de jeunes.
- VILLARGONDRAN déclaration d'ENTENTE en U17 avec ST. MICHEL et MODANE (avec engagement d'une équipe)
- LA BATHIE engagement d'une Equipe U15 N1.
- MONTMELIAN en ENTENTE avec LAISSAUD et LA ROCHETTE en U15 et U17 avec engagement de deux équipes U15 et 1 Equipe U17.
- C.A. YENNE engagement d'une Equipe U15 en 2^{ème} Niveau.
- BOZEL engagements : 1 Equipe U17 Niveau 1 - 2 Equipes U15 : 1 en Niveau 1 et 1 en Niveau 2.
- LA BATHIE confirmation en vue d'accueillir la rentrée du Foot U11.
- F.C. CHAUTAGNE confirme la volonté de poursuivre l'Entente avec le club de CULOZ en Catégorie U115 et U17.

Commission Sportive – Coupe – FUTSAL – FEMININE :

- A.S. HAUTE COMBE DE SAVOIE n'engage pas une Equipe Réserve en Séniors D5.
- LA RAVOIRE demande que ses deux Equipes Séniors A et B jouent en nocturne les Samedis en soirée.
- LA MOTTE-SERVOLEX engagement d'une Equipe Féminine Séniors à 8 en D2.
- BRISON ST. INNOCENT lieu de la rencontre de Coupe de France face aux PORTUGAIS de CHAMBERY.
- F.C. BEAUFORTAIN demande l'inversion de leur rencontre de Coupe de France face à LA BATHIE le 25 Août.
- A.S. JEUNES DE MAYOTTE lieu de la rencontre de Coupe de France face à CHAMBERY SPORTS 73 le 25 Août.



St Alban-Leysses

PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 04 79 44 16 73—Email : sp2000co@groupefrasteya.com



St Alban-Leysses

Comptes-Rendus

Couleurs des maillots : COGNIN – LE BOURGET UNITEDT – LE BOURGET DU LAC – St. JULIEN MONTDENIS - MERCURY

Commission des Arbitres :

- LAURAFoot concernant diffusion des désignations des officiels pour cette nouvelle saison.
- Mr. Yassine KAHOUL indisponibilité du 15 Août 2019 au 30 Juin 2020.
- BRISON ST. INNOCENT candidature d'Arbitre de Mr. Jose DA SILVA MATOS.
- Mr. Brahim OUMOURI demande de changement de club.
- Mr. Brahim OUMOURI demande à représenter CHAMBERY SPORT 73 pour la saison 2019/2020
- DRUMETTAZ MOUXY demande le rattachement d'une Arbitre.
- DRUMETTAZ MOUXY réception dossier de Mr. Stéphane DUONG.
- LA RAVOIRE répartition de leurs mutés supplémentaires.
- VAL D'HYERES demande que leur muté supplémentaire soit affecté en Séniors D1 pour la saison 2019/2020.
- UGINE concernant la licence de Mr. Héloire MATHIS
- COGNIN concernant la désignation des Arbitres.

Réception dossiers : Brahim OUMOURI (manque questionnaire) – Mathis HELOIRE - Raphael GRAND (manque chèque de 10€ pour C.S.et questionnaire) – Anthony GROS (manque questionnaire) – Brahim OUMOURI (questionnaire) – Christophe DUPAYS (questionnaire) – Benoit DUFONTENY (dossier complet)

Courriers Divers ;

- LA BATHIE demande concernant l'entrée pour la classe d'un joueur.
- Mr. Mathieu GRASSI demande à intégrer une commission de District.
- Mr. Michael LANGOT FFF demande de versement de subvention.

Note à l'intention des clubs

DATE A RETENIR

VENDREDI 30 AOUT 2019 à LAISSAUD Assemblée Générale de DEBUT DE SAISON

Réunion des nouveaux présidents de clubs

Le Comité de Direction du District de Savoie de Football invite les nouveaux présidents de clubs à une soirée de rencontre et de découverte.

Cela s'adresse aux présidents nouvellement élus ou en place depuis une saison. Vous pourrez à cette occasion faire connaissance avec les membres du comité de direction, des commissions ainsi que des salariés.

Vous pourrez vous renseigner sur le fonctionnement du district, des commissions, poser les questions qui vous semblent nécessaires.

Vous pourrez vous faire accompagner de votre secrétaire ou des dirigeants de votre choix.



ATELIER DE SERIGRAPHIE

346, Rue Aristide Bergès- CHAMBERY

Tél. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@wanadoo.fr

Comptes-Rendus

Cette soirée aura lieu

Le lundi 9 septembre 2019 à 19 h 00
au District de Savoie de Football
Maison des sports (à côté de la patinoire), à Chambéry

Pour la bonne organisation, je vous remercie de bien vouloir nous confirmer votre présence (par mail ou par téléphone) **avant le 2 septembre 2019.**

COMMISSION F.M.I.

19 août 2019

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76
Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I.—Nouvelle version 3.8.0

Des changements réglementaires imposent la livraison d' une nouvelle version de la FMI, cette nouvelle version outre le nouveau logo intègrera le changement réglementaire imposé par la FIFA :

Les individus sur le banc feront l'objet tout comme les joueurs de faits disciplinaires et auront leur propre motif indexé par le mot « Staff » .

Son numéro de version est le 3.8.0

Soit la version se sera mise à jour de façon automatique si vous avez paramétré la tablette avec « Mise à jour automatique » ,

Soit il faudra aller la mettre à jour à partir du PLAY STORE.

Cette version est obligatoire pour cette nouvelle saison alors ne tardez pas .

Nous restons bien sûr à votre disposition en cas de problèmes de mise en place.


COSEEC France
Sols et Équipements Sportifs

Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur

**GEFISPORTS**
LA MAISON TECHNIQUE

**BIBERON**
LA MAISON TECHNIQUE

**TORO** **RAIN BIRD**

Resp. Savoie!

Gilbert GRUFFAT!

Tel : 06 83 86 59 48!

E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr

Comptes-Rendus

F.M.I.—Rappel important de début de saison

Pour les CLUBS

I) GESTION DES UTILISATEURS

- Avant le début de saison, le correspondant Footclubs du club doit vérifier le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI au sein de son club (profil, gestionnaire FMI et équipes associées).
- Bien cocher les équipes et uniquement les équipes pour lesquelles l'utilisateur aura la gestion des feuilles de matchs et ne pas oublier de valider.
- **Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :**
 - Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
 - Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

II) PREPARATION DES EQUIPES BONNES PRATIQUES

⇒ L'EQUIPE RECEVANTE ET L'EQUIPE VISITEUSE

ATTENTION :

L'équipe recevante est en charge de la FMI → c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT.**

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

III) RECUPERATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNEES DU MATCH sur la tablette

⇒ **UNIQUEMENT L'EQUIPE RECEVANTE** Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**. Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe **recevante** :

- Pour les matchs du samedi => à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du dimanche => à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

brasserie oucédon
Une cuisine de produits frais La Ravoire tel: 04.79.44.48.36

Comptes-Rendus

IMPORTANT : Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ses ajustements.

F.M.I.—Procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe.

https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2017/12/FMI_procedure_effacement-donn%C3%A9es-et-cache.pdf

F.M.I.—Demande de formation

Comme toutes les années, nous proposons des séances de formation pour les nouveaux membres de vos clubs. Merci de vous faire connaître vos demandes **avant le 31 août** afin d'organiser ces formations, par email aux adresses suivantes :

savoiefmi@outlook.fr
district@savoie.fff.fr

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10
Responsable : Alain HANS—06 28 06 72 52
Responsable D6 –Loisirs : Jérôme SPADA- 06 76 04 25 57
Membres : Jacky GACHET—06 12 22 99 82—Patrick GIFFARD-LEVEQUE

sportive@savoie.fff.fr

19 août 2019

Présents : MM. Christophe VALENTINO, Alain HANS, Jacky GACHET



Comptes-Rendus

Courrier reçu

- AS HAUTE COMBE DE SAVOIE : ne repart pas en catégorie Seniors D5 Poule B, donc refonte des calendriers.

Imprimés reçus Couleurs des maillots :

FC MERCURY, COGNIN SP., ES LE BOURGET DU LAC, FC ST JULIEN MONTDENIS

Demandes de mutation supplémentaire :

VAL D'HYERES, US LA RAVOIRE

Note au club suivant

US LA RAVOIRE :

Pour jouer ponctuellement à 20h00, vous devez faire la demande aux clubs adverses.

Note aux clubs des Poules D5 A et B

Suite au désistement de l'équipe AS HTE COMBE 2, une refonte des calendriers des Poules D5 A et B a dû être effectué. Afin d'équilibrer le nombre d'équipes et de matchs dans ces deux poules (2 poules de 9), un tirage a eu lieu. L'équipe de ST PIERRE D'ALBIGNY 2 jouera en D5 Poule B et l'équipe de CHAMOUX jouera en D5 Poule A.

Urgent - Note aux clubs

Les clubs souhaitant jouer le samedi soir « heure légale 20h00 » doivent le signaler à la Commission Sportive le plus rapidement possible.

Pour jouer à 18 ou 19h00, il faut l'accord des clubs adverses.

Information club et terrain

US LA RAVOIRE : le nouveau stade se nomme : **Stade Marcel Basset**

Stade du Gros Murger : nouvelle appellation devient stade Jean-Claude ROCCA.

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE :

Suite à la fusion absorption entre les clubs AS HAUTE COMBE et FC STE HELENE, le nouveau club s'appelle dorénavant AS HAUTE COMBE de SAVOIE.



COMMISSION des JEUNES

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10
Cadets – U17 : Martine LECHALARD—06 13 59 62 41
Minimes – U15 : Gilles HUNSTEDT – 06 11 58 79 78
Benjamins – U13 : Hugues DIETZ - 06 84 83 88 21
Pupilles—U11 : Jérôme SPADA—06 76 04 25 57-Noël BAILLY— 06 41 42 53 71
Poussins – U9 : Hernani SOARES—06 22 26 47 52
Débutants – U7 : Edouard FROGER—06 10 56 18 18

sportive@savoie.ffp.fr

Saison 2019/2020– Engagements

Les engagements et desiderata des catégories U17, U15, U13 sont à réaliser, comme les saisons précédentes, sur **FOOT CLUBS, et non par email.**

Engagements par footclubs

| Catégories | Tarifs | Date limite |
|---|---------------|-------------------|
| <u>U13 Benjamins</u> (toutes catégories) | (gratuit) | 01 septembre 2019 |
| <u>U15 à 8</u> | (26 €/équipe) | 15 Septembre 2019 |
| <u>U17 à 8</u> | (26 €/équipe) | 15 Septembre 2019 |

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie, l'imprimé de demande d'entente à remplir par les tous les clubs concernés et à retourner au District, PAR RETOUR.

Obligatoire sur formulaire en ligne

(accès sur le site <http://savoie.ffp.fr>)

(les mails ne seront pas pris en considération)

| | | |
|------------------------------|-----------|-------------------|
| <u>U11 - Pupilles</u> | (gratuit) | 02 Septembre 2019 |
| <u>U9 - Poussins</u> | (gratuit) | 09 Septembre 2019 |
| <u>U7 - Débutants</u> | (gratuit) | 16 Septembre 2019 |



Comptes-Rendus

U17

CLUBS EN ENTENTE

BOZEL- ES TARENTEISE gérée par ES TARENTEISE

NOTE AUX CLUBS :

Les déclarations d'entente doivent être faites sur la feuille officielle du district pour être validées. (en annexe)

A ce jour sont concernés les clubs de :

MONTMELIAN, LAISSAUD, LA ROCHETTE
VILLARGONDRAN, MODANE, SAINT MICHEL

RAPPEL

Quand une équipe a un plateau U13 avant, les U17 jouent à 16h00 (heure été) et **(15h30 heure hiver) SI VOTRE ECLAIRAGE EST HOMOLOGUE**

Vous êtes priés de prévenir l'équipe adverse ainsi que l'arbitre de ce changement d'horaire.

NOTE AUX CLUBS

Les déclarations d'entente doivent être faites sur la feuille officielle du district pour être validées. (en annexes)

A ce jour sont concernés les clubs de
MONTMELIAN, LAISSAUD, LA ROCHETTE
VILLARGONDRAN, MODANE, SAINT MICHEL

U15

Courrier des clubs

Désidératas reçus :

FC BAUGES ; AS UGINE ; US DOMESSIN ; SO-VI-VOGLANS ; FC NIVOLET ; FC BEAUFORTIN . US CHARTREUSE GUIERS ; FC CHAMBOTTE ; GROUPEMENT JEUNES EPINE ; ES DRUMETTAZ-MOUXY ; FC MERCURY

Ententes

Reçu confirmation d'ententes :

ES TARENTEISE avec BOZEL, gérée par BOZEL

Note aux clubs

US LA RAVOIRE :

Vous demandez de jouer en alternance avec les U17, mais les U17 jouent le samedi et les U15 le dimanche matin. La Commission aimerait un peu plus de précision. Merci.

Pour information

Les clubs inscrivant une nouvelle équipe, celle-ci sera engagée au plus bas niveau dans une poule géographique.

Comptes-Rendus

COMMISSION FUTSAL

19 août 2019

RAPPEL ENGAGEMENTS

Rappel date limite d'engagement : VENDREDI 23 AOUT 2019 par FOOTCLUBS

A l'heure actuelle, 4 clubs savoyards sont engagés + 3 clubs du District de Haute-Savoie Pays de Gex

JS CHAMBERY 1

FUTSAL BOURGET UNITED 2

FUTSAL LA ROCHETTE 1

US CHARTREUSE GUIERS

Rappel Tournoi de pré-rentree

Le tournoi de pré-rentree est maintenu (**semaine 38 ou 39**), nous lançons un appel à candidature pour organiser cette soirée.

Cahier des charges :

- 1 gymnase avec tribune de préférence un vendredi soir (19h00/24h00) les autres dates seront étudiées tout de même.
- 1 salle de réunion pour 15/20 personnes maxi (arbitres futsal) de 18h30 à 20h00)
- Organisation d'une petite réception avec participation financière du District

Note au club de l'US LA MOTTE-SERVOLEX qui a été retenu (seul candidat) :

Merci de nous proposer rapidement une date et un lieu pour le déroulement de ce tournoi.

COMMISSION des COUPES

19 août 2019

Présents : MM. Alain SALINO, Maurice BILLAUD, Denis CRESTEE

Excusé : M. Alain CLERT-GIRARD

Comptes-Rendus

Coupe Dupuy

Note au club du FUTSAL BOURGET UNITED

Suite à votre courrier de demande d'engagement de votre équipe 1 seniors en Coupe Dupuy, nous vous informons que votre demande est prise en compte. Votre équipe sera intégrée au second tour.

Nous tenons néanmoins à vous rappeler que règlementairement pour jouer en Coupe Dupuy qui est une compétition de football à 11 libre, l'ensemble de vos joueurs participant à cette compétition doivent tous être titulaires d'une licence « Libre » de votre club : Futsal Bourget United.

Coupe de France - 1er tour

Dimanche 25 août 2019 à 15 h 00

45 clubs au départ cette saison

COGNIN SP 1-MONTMELIAN AF 1
VAL D'HYERES 1-US LA MOTTE-SERVOLEX 1
US CHARTREUSE GUIERS 1-JS CHAMBERY 1
MARTHOD SP. 1-FC NIVOLET 1
CA YENNE 1-US PONT DE BEAUVOISIN 1
US DOMESSIN 1-FC ST BALDOPH 1
AJ MAYOTTE 1-CHAMBERY SPORT. 73 1
AS BRISON ST INNOCENT 1-CHAMBERY PORTUGAIS CROIX ROUGE 1
ES CHANAZ 1-AS LA BRIDOIRE 1
US LA RAVOIRE 1-FC CHAMBOTTE 1
FC VILLARGONDRAN 1-CAM ST JEAN 1
FC ST MICHEL 1-FC HTE TARENTEISE 1
US MODANE 1-AS CUINES VAL D'ARC 1
AS BOZEL 1-FC LA ROCHETTE 1
FC BAUGES 1-AS NOVALAISE 1
US GRIGNON 1-AS UGINE 1
ST PIERRE D'ALBIGNY 1-UO ALBERTVILLE 1
AS HTE COMBE DE SAVOIE 1-USC AIGUEBELLE 1
FC QUEIGE BEAUFORTAIN 1-US LA BATHIE 1
CŒUR DE SAVOIE 1-FC MERCURY 1
FC PRO BIOLLAY 1-ES DRUMETTAZ-MOUXY 1

Coupe de France - 2ème tour

Dimanche 1er septembre 2019—15h00

COGNIN ou MONTMELIAN contre LA RAVOIRE ou CHAMBOTTE
VAL D'HYERES ou LA MOTTE contre CHARTREUSE ou JS CHAMBERY
MARTHOD ou FC NIVOLET contre US DOMESSIN ou FC ST BALDOPH
AJ MAYOTTE ou CHAMBERY SPORT 73 contre GRIGNON ou UGINE
BRISON ou PORTUGAIS CROIX ROUGE contre BAUGES ou NOVALAISE
VILLARGONDRAN ou CAM contre ST PIERRE ou ALBERTVILLE

Comptes-Rendus

ST MICHEL ou FC HTE TARENTEISE contre BOZEL ou LA ROCHETTE
MODANE ou CUINES contre HTE COMBE DE SAVOIE ou AIGUEBELLE
QUEIGE ou LA BATHIE contre BIOLLAY ou DRUMETTAZ
YENNE ou LE PONT contre VUACHE ou FRANGY

Exempts : CŒUR DE SAVOIE ou MERCURY

Coupe Dupuy—1er tour

Dimanche 1er septembre 2019—15h00

54 équipes au départ : 9 rencontres = 18 équipes

Exempts : toutes les équipes jouant en Coupe de France (36)

US ST REMY-FC CHAMBOTTE 2
VAL D'HYERES 2-FC NIVOLET 2
FC PONT-ES LE BOURGET
AS MONTAGNY-ES TARENTEISE 2
SO-VI-VOGLANS-ES DRUMETTAZ 2
CHALLES-AIX LES BAINS 2
CAM 2-FC LAISSAUD
FC ST JULIEN- JS CHAMBERY 2
CHAMOUX-FC CHAUTAGNE

Coupe Raffin —1er tour

Dimanche 1er septembre 2019

1er tour (cadrage)

34 clubs au départ, 2 rencontres tirées au sort dans les Poules de D5, poules A et B avec tirage au sort pour déterminer l'équipe qui jouera à domicile :

AS UGINE 2-US DOMESSIN 2
SO-VI-VOGLANS 2-US GRIGNON 2

Les tirages au sort des Coupes Dupuy et Raffin ont été effectués par Messieurs Patrick GALLET, membre de la Commission de Discipline et Noël BAILLY, responsable de la Commission d'Ethique du District.



Comptes-Rendus

COMMISSION FÉMININE

Responsable :
M. Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

19 août 2019

Championnat de Savoie - Saison 2019/2020

Catégorie Féminine à 8—District de Savoie—Inscriptions reçues

D1

E S TARENTEISE 2
USC AIGUEBELLE
AS UGINE
UO ALBERTVILLE
MONTMELIAN AF
FC NIVOLET 2

D2

FC CHAUTAGNE
AS NOVALAISE
CŒUR DE SAVOIE
US ST REMY DE MAURIENNE
US LA MOTTE-SERVOLEX 2
US CHARTREUSE GUIERS
FC LA ROCHETTE

Attention : changement de poule

Suite à l'inscription de dernière minute du FC NIVOLET 2, et à un courriel du 20 août, ce club souhaiterait jouer en D2.
Nous demandons aux clubs intéressés pour un changement de poule de bien vouloir adresser un courriel au District, avant lundi 26 août 14h00.

Dates des premières journées pour les deux poules : 15/09 ; 22/09 ; 29/09

Le calendrier sera diffusé courant semaine 35.

A l'issue de la phase automne (première phase) : deux équipes classées 5ème et 6ème en D1 descendront en D2, et deux équipes classées 1ère et 2ème en D2 monteront en D1.

Coupe Trophées 73 - Saison 2019/2020

En ce qui concerne la Coupe Trophées 73, la première journée aura lieu le 3 novembre et non le 29 septembre 2019.

Rappel des engagements pour la Coupe (par l'intermédiaire de FOOTCLUB)

01 Septembre 2019

Coupe Futsal Féminine - Saison 2019/2020

Rappel des engagements pour la Coupe (par l'intermédiaire de FOOTCLUB)

17 novembre 2019

Comptes-Rendus

Match amical de préparation de l'Equipe de France Féminine



A l'occasion du match amical de préparation de l'équipe de France féminine face à l'Espagne, le samedi 31 août 2019 à Clermont-Ferrand, la FFF et la LAuRAFoot proposent une offre réservée aux clubs de places à tarifs préférentiels à partir de 3,50€ dans la limite des disponibilités. Pour bénéficier de cette offre préférentielle (-30% de remise), les clubs sont invités à compléter et à retourner **avant le 16 août 2019** un bon de commande (achat minimum de 10 places) disponible sur le site internet : <https://laurafoot.fff.fr/simple/billetterie-loffre-reservee-aux-clubs/>

La billetterie "grand public" est ouverte depuis le vendredi 2 août 2019, sur le site de la FFF :
<https://billetterie.fff.fr/>

COMMISSION TECHNIQUE

19 août 2019

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr
Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr
Jimmy JUGLARET—ETD (Educateur Technique Départemental) - jjuglaret@savoie.fff.fr

Réunions début de Saison

Ce début de saison est l'occasion, pour le district de Savoie, de réunir les clubs pour échanger sur les différentes informations techniques et organisationnelles importantes en fonction des catégories.

Trois réunions sont programmées sur le mois de Septembre :

La réunion Foot d'Animation aura lieu le **Jeudi 12 Septembre 2019** au District de Savoie de Football. Merci d'ouvrir ce lien pour avoir l'ensemble des informations et vous inscrire à cette réunion importante:

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScjtxHoWp-sTRQOB2vR391ZlcDHs44q_HmFDycPnW8SeoFKQA/viewform?vc=0&c=0&w=1

La réunion Pré-Formation aura lieu le **Jeudi 19 Septembre 2019** au District de Savoie de Football. Merci d'ouvrir ce lien pour avoir l'ensemble des informations et vous inscrire à cette réunion importante:

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd1EDxPPY3b00sTrW3ON8QH2BcvuIC9iyPeCG0Qw323dSuiQ/viewform?vc=0&c=0&w=1>

Comptes-Rendus

La réunion U7 aura lieu le **Lundi 23 Septembre** sur deux sites géographiques (OUEST et EST). Les lieux seront communiqués prochainement. Merci de prévenir votre responsable de catégorie pour être présent sur cette soirée.

Formations saison 2019—2020

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2019-2020, en passant par le site du District. Toutes les formations 2019-2020 sont en ligne et accessibles pour inscription. Un tableau récapitulatif des dates des formations est en ligne sur le site du District (rubrique formation).

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin.

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants de d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS

Formations saison 2019-2020

- Formation CFF1—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : les 24, 25, 31 août et 1er septembre 2019 avec hébergement

Lieu : **CONFLANS—ALBERTVILLE lieu modifié**

Coût : 190€ (candidats licenciés en Savoie) - 380€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 13

Sylvie GARREAU (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Sébastien AJOVALASIT—Ernest PICQUE (AS CUINES)

Nadir KHANFAR—AHAMADA Christian (CHAMBERY SPORT 73)

Mourad NASRALLAH (COGNIN SP)

Jonathan GINIAUX (ST PIERRE D 'ALBIGNY)

Christian RETHORE (FC CHAUTAGNE)

Rémy AMBLARD—Benjamin GAUDIN (CHAMOUX SPORT FOOT)

Mickael OLIVIER (FC ST BALDOPH)

Noah BEAULIER (US LA MOTTE SERVOLEX)

Tony PORTIER (LE BOURGET DU LAC)

Les convocations ont été envoyées par mail (avec copie aux clubs) et par courrier

- Formation CFF2—limitée à 16 personnes— FORMATION ANNULEE

Dates : les 24, 25, 31 août et 1er septembre 2019 avec hébergement

Comptes-Rendus

Coût : 190€ (candidats licenciés en Savoie) - 380€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 4

Zakaria EL ADDANI (AS UGINE)

Mickael OLIVIER (FC ST BALDOPH)

Mamadou DIALLO (UO ALBERTVILLE)

Johnny MULLER (VIVIERS VOGLANS)

- Formation Module U9—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2019 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 8

Mylène BOYER—Seila ROSSET CHAMBRUN (FC DU NIVOLET)

Thomas CHERY—Jérôme TOURNOUD (FC LA ROCHETTE)

Brice LUCIO—Pascale RAFFIN (ES DRUMETTAZ MOUXY)

Mickael MERCIER (LE BOURGET) en attente de confirmation

Remi PATISSIER (FC LA ROCHETTE) en attente de confirmation

- Certification CFF1

Date : mardi 1er octobre 2019 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Mehdi BEN SEDIRA (FC HAUTE TARENTEISE)

- Formation Modulaire U7—Priorité aux candidats Savoyards

Date : le samedi 12 Octobre 2019 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 25€ (candidats licenciés en Savoie) - 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Benjamin FAVERO (US GM LA BATHIE)

- Certification CFF3

Date : mardi 15 octobre 2019 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Corentin DUPASQUIER (US PONTOISE)

- Formation Educateur Gardien de But, module Découverte—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : le samedi 27 Octobre et vendredi 1er novembre 2019 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 3

Rémi MONACHON (FC DU NIVOLET)

Christian AHAMADA (CHAMBERY SPORT 73)

Benjamin FAVERO (USGM LA BATHIE)

- Certification CFF2

Date : jeudi 7 novembre 2019 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 6

Comptes-Rendus

Théodore MOUDERY—Morgan TARDY (FC DU NIVOLET)
Alexis PORRAZ (MONTMELIAN AF)
Omzade ALI HOUMADI (JS CHAMBERY)
Tanguy SIMILLE (FC HAUTE TARENTOISE)
Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)

- Formation Module U13 (FOOT à 8)—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : Samedi 9 et dimanche 10 novembre 2019 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Hervé FERROUD PLATTET (FC BAUGES)

- Formation CFF3 Bi-départementale—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : du lundi 18 au jeudi 21 novembre 2019 avec hébergement

Lieu : à définir (SAVOIE ou HAUTE SAVOIE)

Coût : 210€ (candidats licenciés en Savoie) - 420€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 4

Tarik MASTOUR (FC DU NIVOLET)

Mehdi BEN SEDIRA—Tanguy SIMILLE (FC HAUTE TARENTOISE)

Johan MOINIER (FC MERCURY)

- Certification CFF4

Date : mardi 10 décembre 2019 en soirée

Lieu : District de Savoie de Football—CHAMBERY

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 4

Mickael AMITRANO— Théodore MOUDERY (FC DU NIVOLET)

Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)

Florian SONNERAT (GFA RUMILLY VALLIERES)

- Formation Module U15 (FOOT à 11)—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Hervé VERNIN (FC BAUGES)

- Formation CFF4—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : les 11, 12, 25 et 26 janvier 2020 sans hébergement

Lieu : District de Savoie de Football—CHAMBERY

Coût : 150€ (candidats licenciés en Savoie) - 300€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 4

Benjamin FAVERO—Mireille FAVRE (US GM LA BATHIE)

Abderrazak LAKHRISSI (US GM LA BATHIE)

Aurelien ROUBY (MUROISE F-ST BONNET DE MURE)

- Formation CFF1—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : les 18, 19 janvier, 1er et 2 février 2020 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150€ (candidats licenciés en Savoie) - 300€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 3

Seydi OZBINAR (MONTMELIAN A)

Comptes-Rendus

Ilter SASMAZER (FC DU NIVOLET)
Benjamin FAVERO (US GM LA BATHIE)

- Certification CFF2

Date : jeudi 13 février 2020 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Johan MOINIER (FC MERCURY)

- Formation CFF2—Bi-départementale

Date : du 5 au 8 mars 2020 avec hébergement

Lieu : à définir

Coût : 210€ (candidats licenciés en Savoie) - 420€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Benjamin FAVERO (US GM LA BATHIE)

- Certification CFF3

Date : mardi 7 avril 2020 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues: 2

Théodore MOUDERY (FC DU NIVOLET)

Omzade ALI HOUMADI (JS CHAMBERY)

- Formation CFF3

Date : les 6, 7, 13 et 14 juin 2020 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150€ (candidats licenciés en Savoie) - 300€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Morgan TARDY (FC DU NIVOLET)

COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE
Email : commissionlabel@savoie.fff.fr

19 août 2019

Suite à la délibération de la commission départementale label validée par le comité directeur du district, un avis favorable a été donné pour la saison 2018/2019 aux clubs suivants :

Comptes-Rendus

FC NIVOLET : Label jeunes FFF – Niveau excellence

FC LAISSAUD : Label jeunes FFF – Niveau espoir

AS UGINE : Label jeunes FFF – Niveau espoir

ES TARENNAISE : Label jeunes FFF – Niveau espoir

AIX FC : Label jeunes FFF – Niveau espoir

US LA MOTTE SERVOLEX : Label école féminine de football FFF – Niveau bronze

Félicitations aux clubs pour l'engagement dans la démarche et le travail fourni tout au long de la saison.

Pour les clubs qui ont reçu un avis défavorable cette saison, la commission vous invite fortement à rester dans ce projet et à poursuivre les efforts engagés. La commission se tient à votre disposition pour vous accompagner la saison prochaine.

L'ouverture des candidatures pour la saison 2019-2020 interviendra au mois d'août.

COMMISSION d'APPEL en MATIÈRE RÉGLEMENTAIRE

Réunion du lundi 19 août 2019

Présents : Maurice Billaud, Serge Cohen, Christophe Valentino, Jacky GACHET, René SAILÉ, Hernani SOARES

Dossier N° 2

Dossier n° 2 : Appel du club de Chambéry Sport 73 contre la décision de la Commission du Statut de l'arbitrage du District de Savoie parue dans le FOOTSAVOIE n°440 du 19 juin 2019, décision publiée le 19 juin 2019 sur le site internet du District de Savoie de Football.

La Commission réunie le lundi 19 août 2019,

Pris connaissance de l'appel du club de Chambéry Sport 73 contre la décision de la Commission du Statut de l'arbitrage sur un de ces arbitres, pour le dire non recevable.

En effet,

Attendu que le club de Chambéry Sport 73 a interjeté un appel contre la décision de la Commission du Statut de l'arbitrage du District de Savoie parue et publiée le 19 juin 2019 sur le site internet du District de Savoie de Football, appel du club transmis au District de Savoie le jeudi 27 juin 2019 par courrier électronique officiel du club,

Comptes-Rendus

Attendu que les décisions des Districts peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 19 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 26 du mois). Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance, en l'espèce la date de publication de la décision de la Commission du Statut de l'arbitrage sur le site du District de Savoie était le 19 juin 2019,

Sur ce,

Attendu l'article 190 des Règlements généraux de la F.F.F. sur les délais d'appel des décisions,

Attendu que l'appel du club de Chambéry Sport 73 a été interjeté hors délai (un jour après le délai réglementaire),

La Commission décide de rejeter l'appel du club de Chambéry Sport 73 en le disant non recevable.

COMMISSION des ARBITRES



Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52

Vice Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75

Responsable Désignations Jeunes : M. Jérôme FALLETTI, Port : 06 20 04 13 18

Responsable Désignations Seniors : M. Christophe DUPAYS, Port : 06 13 19 58 14

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du lundi 19 août 2019

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Christophe DUPAYS

Excusés : Jérôme FALETTI, Jacky MESTACH, Luc ALIX, Emmanuel BONTRON, Alphonse LOMBARD

Courriers

-M. Thierry GIGUET, reprise de fonction Arbitre (saison 2019-2020) club de MERCURY

-M. Zohier CHELLOUG, ne représente plus le club de CHAMOIX SUR GELON, reprise sur la saison 2019-2020

-Club de COGNIN, Désiderata Arbitre

-M. Yassine KAHOUL (BRISON ST INNOCENT), indisponibilité sur la saison 2019-2020, raison personnelle

Comptes-Rendus

Renouvellement LICENCE Arbitre

Rappel aux clubs Statut d'Arbitrage :
Les demandes de licence « Arbitre »
sont à faire avant la date du 31 août 2019

Constat :
A ce jour (lundi 19 août 2019)
Absence de demande de licence (via Foot2000):

LA MOTTE SERVOLEX : Tolgahan KOCA, Arnaud N'GUWEO, Jessim BOURBIA,
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL : Tanguy DUFONTENY, Mohamed AYARI, Séraphin MAMPOUYA
UGINE : Anthony GROS
STE HELENE / HAUTE COMBE : Youssef LAHMIDI, Nicolas LEGER, Remi LEFEBVRE
C A MAURIENNE : Bektas GOKSEN
FC CHAMBOTTE : Yan LAMBERLIN, Ramzi EL BAOUCHI, Robin VERDOYA
CHAMBERY J S : Adil ARKA, Mohamed EL MAALOUF
LE BOURGET LAC : Jacques RUFFIER
TARENTEISE : Akim MAHMOUDI
CUINES : Bryan RAPHAEL
NOVALAISE : Youssef TIJANI
MODANE : Marian TRUTALLI
NIVOLET : Zafer KAHRAMAN
LA RAVOIRE : Jordan JOURDAIN
COGNIN : Alexis ALLOMBERT-BLANC
LA ROCHETTE : Mateo JEULAND
ST PIERRE D'ALBIGNY : Sandro MILITO
MONTMELIAN : Laurent CABY
INDEPENDANT : Antony GROS,
AUTRES : Maxime LAMBERT, Zohier CHELLOUG, Kamal GHAZI FAKHR, Raphael GRAND, Ibrahim OUMOURI

Message aux Clubs et Arbitres

Pour cette nouvelle saison 2019/2020, les arbitres doivent se rapprocher de leur Club d'appartenance pour le renouvellement de leur licence « ARBITRE » (plus d'envoi de demande de renouvellement pré-remplie aux clubs, ceux-ci en ont été informés par mail), vous avez possibilité de faire cette démarche administrative via FOOTCLUB

Le formulaire de demande de licence vierge est disponible sur le site de la LAuRAFoot:
Concernant les arbitres indépendants, le bordereau est à renvoyer dûment complété
avec un règlement de 20,50 euros
à la LAuRAFoot (service compétitions) 350 B avenue Jean Jaurès 69007 Lyon.

Ecole d'Arbitrage OCTOBRE 2019

Ecole d'Arbitrage, Saison 2019 – 2020, 1ère session

Note aux clubs : Vous pouvez dès maintenant inscrire vos candidats (es) pour la FORMATION avec HEBERGEMENT qui aura lieu

Comptes-Rendus

Les Vendredi 19 octobre, Samedi 20 et dimanche 21 octobre 2019
Lieu à définir

le Samedi 26 octobre 2019
au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE à CHAMBERY
pour l'Examen Final (1ère session de Formation Initiale d'Arbitrage)

Candidatures reçues:

- M. Benoît TASSARD (CŒUR DE SAVOIE)
- M. José DA SILVA MATOS (BRISON ST INNOCENT)

Programmation de l'Assemblée Générale des Arbitres et Test Physique

Cher collègue,

Merci de prendre note que le regroupement de début de saison (**OBLIGATOIRE**) se déroulera le :

Samedi 07 septembre 2019 à LA RAVOIRE



Programme de la matinée

Rendez-vous à 8h00

TEST PHYSIQUE:

Stade PLAINE des SPORTS
Chemin des DROUILLES
73490 LA RAVOIRE



A partir de 11h30

ASSEMBLEE GENERALE des ARBITRES :

Salle Marcel Paul
Rue Aristide BERGES
73490 LA RAVOIRE

A partir de 13h00

RESTAURATION

offerte par le district de football de Savoie
et sur réservation

(même lieu que l'Assemblée Générale)

Dates à retenir

Jeudi 22 août 2019, Réunion plénière CDA

Lundi 26 août 2019, Réunion CDA

Vendredi 30 août 2019, Assemblée Générale du District (début de saison) à LAISSAUD

Lundi 02 septembre 2019, Réunion de CDA

Samedi 07 septembre 2019, Test Physique, Assemblée Générale des Arbitres à LA RAVOIRE

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

19/08/2019

Présent : **Denis CRESTEE**

Courrier

CHAMBERY SPORT 73 : Le club souhaite pour la saison 2019/2020 rattacher à son club Mr Ibrahim OUMOURI au titre du Statut de l'Arbitrage

Mr Ibrahim OUMOURI: Souhaite effectuer une demande de licence en faveur du club de CHAMBERY SPORT 73, pour la saison 2019/2020.

Réponse: En application de l'**Article 32** du Statut de l'Arbitrage la Commission de Contrôle du Statut de l'Arbitrage, donne un avis favorable à Mr Ibrahim OUMOURI pour représenter, le club de CHAMBERY SPORT 73, pour la saison 2019/2020.

A.S.UGINE: Concernant une demande de licence arbitre effectuée au nom de HELOIRE Mathys s'étonne qu'il était toujours arbitre dans son ancien club de Grignon sur le dernier PV

Réponse: C'e n'est pas une erreur de la Commission de Contrôle du Statut de l'Arbitrage, mais à ce jour nous n'avons toujours pas reçu de courrier de la part de l'arbitre et de votre club.

Dans l'attente de l'avis de la Commission de Contrôle du Statut de l'Arbitrage, nous vous prions de vous reporter aux **Articles 30 et 33 ci-dessous**:

E.S.DRUMETTAZ-MOUXY: Le club souhaite pour la saison 2019/2020 rattacher à son club Mr Stéphane DUONG au titre du Statut de l'Arbitrage

Mr Stéphane DUONG: Souhaite être rattaché au club de l' E.S.DRUMETTAZ-MOUXY à partir de la saison 2019/2020 au titre du Statut de l'Arbitrage

Réponse:

Dans l'attente de l'avis de la Commission de Contrôle du Statut de l'Arbitrage, nous vous prions de vous reporter aux **Articles 30 et 33 ci-dessous**:

Mr Yassine KAHOUL: Nous informe par courriel de son indisponibilité à la fonction d'arbitre pour la saison 2019/2020

Article 30 - Demande de changement de club

1. L'arbitre désirant changer de club doit effectuer une demande de licence, dans les conditions de l'article 26 du présent Statut.
 2. Ce changement de club n'est possible que si le siège du nouveau club est situé à moins de 50 km de son propre domicile, distance calculée par FOOT 2000.
 3. Il doit en outre obligatoirement préciser dans sa demande les raisons ayant motivé sa décision.
- Le club quitté a quatre jours francs pour explicité son refus éventuel par Footclubs

Comptes-Rendus

Article 33

c) les arbitres licenciés indépendants ou licenciés à un club ayant fait l'objet d'une décision de la Commission compétente du Statut de l'Arbitrage.

Les arbitres licenciés dans un club dans les conditions des articles 30 et 31, après décision de la Commission compétente du Statut de l'Arbitrage, ne peuvent couvrir leur club que si leur demande est motivée par l'une des raisons suivantes :

- changement de résidence de plus de 50 km et siège du nouveau club situé à 50 km au moins de celui de l'ancien club et à 50 km au maximum de la nouvelle résidence de l'arbitre, distances calculées par FOOT 2000 ;
- départ du club quitté motivé par le comportement violent de membres du club, une atteinte à l'intégrité du corps arbitral ou à la morale sportive, dont la Commission compétente apprécie la gravité ;
- modification de situation professionnelle ou personnelle, laissée à l'appréciation de la Commission compétente ;
- avoir muté vers le club et y avoir été licencié pendant au moins deux saisons ou avoir été indépendant pendant au moins deux saisons.

Tout arbitre, licencié dans un club dans les conditions des articles 30 et 31, n'ayant pu obtenir son rattachement à un nouveau club peut revenir, s'il le souhaite, à la situation d'origine.

RAPPELS IMPORTANTS A TOUS LES CLUBS

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS LICENCES ARBITRES (2019/2020)

La Commission rappelle à tous les clubs **qu'ils ont jusqu'au 31/08/2019** pour enregistrer les licences de leurs arbitres, couvrant ainsi leurs clubs au Statut de l'Arbitrage. Passée cette date, vos arbitres deviendront INDEPENDANTS pour la saison 2019-2020.

Obligations des clubs

NATIONAL 3 : 5 arbitres Majeurs dont 2 Arbitres de plus de 21 ans

Régional 1 : 4 arbitres Majeurs dont 2 Arbitres de plus de 21 ans

Régional 2 : 3 arbitres Majeurs dont 1 Arbitre de plus de 21 ans

Régional 3 ou niveau supérieur de District : 2 arbitres Majeurs dont 1 Arbitre de plus de 21 ans

-Equipe Régionale et Régionale 2 Futsal: 1 arbitre spécifique futsal (Les clubs futsal ne pourront pas présenter un arbitre qui représente déjà un club en football à 11)

- Autres divisions de district, championnats de football d'entreprise, clubs qui n'engagent que des équipes jeunes et autres championnats féminins: 1 arbitre

- Avant dernier niveau de district : 1 arbitre

- Dernier niveau de district : pas d'obligation

En plus des obligations prescrites par l'article 41-1, les clubs ayant des équipes de jeunes devront disposer de jeunes arbitres selon les modalités suivantes :

A. Clubs dont une ou plusieurs équipes disputent :

a) le championnat national des U19

b) le championnat national des U17

c) L'un des championnats de Ligue suivants (dirigé par trois arbitres) : U 19, U 17, U 16 ou U 15,

⇒ 2 JEUNES ARBITRES

Comptes-Rendus

A. Clubs dont une ou plusieurs équipes disputent :

- a) Le championnat de Ligue suivants (dirigé par un arbitre) : U 18, U 17, U 16, ou U 15,
 - b) L'un des championnats de Ligue suivants : U 15 ou U 14 à compter de la saison 2019/2020
 - c) le championnat de jeunes de la plus haute série de leur District (à compter de la saison 2020/2021)**
- ⇒ 1 JEUNE ARBITRE

Pour les groupements de jeunes : pour les obligations relatives aux équipes du Groupement, l'un au moins des clubs le composant devra être en règle avec les obligations du statut de l'arbitrage des jeunes LAuRAFoot. La couverture du club ne pourra être assurée que par des jeunes arbitres.

Pour les ententes (à compter de la saison 2020/2021) : l'entente devra avoir au moins l'un des clubs qui la compose en règle avec le statut de l'arbitrage des jeunes LAuRAFoot.

Demande de mutations supplémentaires

Article 45:

Le club qui pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, un, arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « Mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisée pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.

Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir 2 mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions.

La liste des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 15 juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet du District.

Les clubs concernés devront faire connaître pour le 15 AOUT 2019 dans quelle catégorie le joueur muté supplémentaire évoluera.

| | |
|---------------------|--------------------------------|
| VAL D'HYERES | 1 Muté supplémentaire |
| LA RAVOIRE | 2 Mutés supplémentaires |
| COGNIN | 2 Mutés supplémentaires |
| E.S.V.V. | 2 Mutés supplémentaires |

ENT.VAL D'HYERES: Propose l'équipe seniors 1 pour la mutation supplémentaire.

U.S.LA RAVOIRE: Propose 1 mutation supplémentaire pour l'équipe seniors 1 et 1 mutation supplémentaire pour l'équipe U 20 Ligue

Les mutés supplémentaires sont autorisés **UNIQUEMENT** en championnat de Ligue, de District, Coupe de France (les 6 premiers tours) et en coupe Rhône-Alpes.

Comptes-Rendus

NOTE AUX CLUBS

CALENDRIER DES EVENEMENTS

Saison 2019/2020

| Date limite | Evènement |
|--------------------------|--|
| 31 août 2019 | Date limite de renouvellement et de changement de statut |
| 30 septembre 2019 | Date limite d'information des clubs en infraction |
| 31 janvier 2020 | Date limite de demande des nouveaux arbitres et des changements de club Date limite de l'examen de régularisation |
| 28 février 2020 | Date limite de publication des clubs en infraction au 31 janvier 2019 |
| 15 juin 2020 | Date d'étude de la 2ème situation d'infraction, incorporant la vérification de la réalisation du nombre de matchs par rapport au quota correspondant à chaque arbitre |
| 30 juin 2020 | Date limite de publication des clubs en infraction |



Annexes

Annexes de ce Foot Savoie

- Rencontres
- Imprimé déclaration d'ententes
- Poules seniors au 19 août 2019
- Info club

Récapitulatif des engagements en cours

Echéancier engagements par Footclubs

| <u>Catégories</u> | <u>Prix</u> | <u>Date limite d'inscription</u> |
|------------------------------------|---------------|----------------------------------|
| Féminines | | |
| Coupe | (gratuit) | 01 Septembre 2019 |
| U13 Benjamins | | |
| (toutes catégories) | (gratuit) | 01 septembre 2019 |
| Futsal | | |
| Championnat Seniors | 105,00 | 23 Août 2019 |
| Coupe de Savoie (Seniors à U13) | (gratuit) | 17 Novembre 2019 |
| U15 à 8 | (26 €/équipe) | 15 Septembre 2019 |
| U17 à 8 | (26 €/équipe) | 15 Septembre 2019 |

Echéancier engagements

| <u>Catégories</u> | <u>Prix</u> | <u>Date limite d'inscription</u> |
|---|-------------|----------------------------------|
| <u>Coupe de France Benjamins</u> | | |
| | (gratuit) | |
| <i>Pas de document d'engagement, Les équipes engagées en championnat seront automatiquement engagées en Festival U13 « Pitch ». Une équipe par club</i> | | |
| <u>Obligatoire sur formulaire en ligne (accès sur le site</u> | | |
| <u>http://savoie.fff.fr</u> | | |
| <u>(les mails ne seront pas pris en considération)</u> | | |
| U11 - Pupilles | (gratuit) | 02 Septembre 2019 |
| U9 - Poussins | (gratuit) | 09 Septembre 2019 |
| U7 - Débutants | (gratuit) | 16 Septembre 2019 |